

Pochette d'accueil pour les nouveaux arrivants



Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade
200, rue Principale, Sainte-Anne-de-la-Pérade
Téléphone: 418 325-2841
Site Internet: www.sadlp.ca



Table des matières

Crédit : Lydia Hivon



Crédit : Carolane Hudon



10 raisons de choisir Sainte-Anne-de-la-Pérade	3
Mot du comité d'accueil des nouveaux arrivants	4
Mot du maire	4
Historique de la municipalité	5
Armoiries et logo de la municipalité	6
Conseil municipal	7
Bureau municipal	8
Travaux publics	9
Sécurité publique	9
Calendrier événementiel	10
Sports, loisirs et plein air	11
Art, culture et tourisme	13
Médias d'informations	14
Calendriers de la collecte des déchets	17
Règlements municipaux	18
Location de salles municipales	19
Comités formés par le conseil municipal	20
Associations et organismes	21
Services de garde et éducation	24
Emploi	25
Services de santé	25

Crédit : Kathyne Leblanc



Crédit : Cyndie Montplaisir



10 raisons de choisir Sainte-Anne-de-la-Pérade

1 La tranquillité de vivre près de la nature, le calme de la rivière.



2 La vie événementielle été comme hiver, ici la saison froide passe trop vite.

3 Un aréna, des terrains sportifs multiples, un service d'animation estivale.



4 La possibilité de se trouver un emploi près de chez vous.

5 L'éducation à proximité; une école primaire dans le village et une école secondaire à 10 minutes d'autobus.



6 La diversité des services, des commerces locaux et des professionnels de la santé.

7 L'accueil des gens, leur sourire et le bon voisinage.

8 Un endroit de villégiature, des sites touristiques et historiques.

9 La proximité des grandes villes et de l'accès à l'autoroute.



10 L'accessibilité des sports pour les jeunes.

Mot du comité d'accueil des nouveaux arrivants

Bienvenue à Sainte-Anne-de-la-Pérade!

Il nous fait plaisir de vous accueillir parmi nous. Nous avons l'honneur de vous offrir ce petit guide afin de vous aider dans votre processus d'adaptation au sein de notre municipalité. Celui-ci regroupe toutes les informations pertinentes à votre installation et à la vie quotidienne chez nous.

Nous-mêmes, en tant que nouvel arrivant depuis quelques années déjà, au sein de la communauté péradienne, nous aurions aimé avoir cet outil en main lors de notre arrivée. Nous espérons qu'il pourra répondre à plusieurs de vos questionnements. Sachez que vous pouvez approfondir ce qui se trouve à l'intérieur de ce document en consultant les différentes sections du site web municipal au www.sadlp.ca.

Nous vous souhaitons un bon emménagement et espérons avoir la chance de faire plus ample connaissance lors des différents événements organisés chez nous.

Au plaisir de vous croiser!

Le comité d'accueil des nouveaux arrivants de Sainte-Anne-de-la-Pérade.



Mot du maire

Vous venez tout juste d'emménager à Sainte-Anne-de-la-Pérade ou vous vous apprêtez à le faire bientôt. Permettez-moi de vous adresser ces quelques mots pour vous accueillir et vous souhaiter la bienvenue, ainsi que pour vous témoigner combien les Péradiennes et Péradiens apprécient que vous ayez choisi leur Municipalité pour vous y établir.

Là où ils considèrent qu'il fait bon vivre!

Nous espérons que vous prendrez plaisir à côtoyer nos gens et à les connaître tout comme notre municipalité.

BIENVENUE!

Hugo-Pierre Bellemare, maire

Historique de la municipalité

À une cinquantaine de kilomètres de Trois-Rivières, la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade porte le nom qui rappelle son appartenance à la seigneurie homonyme qui tire son nom en partie de celui de la rivière à l'embouchure de laquelle la municipalité a été implantée. C'est en 1693 que fut fondée la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade, qui fut érigée canoniquement en 1714. La municipalité de paroisse est créée en 1845, puis en 1912 naît la municipalité du village de La Pérade. C'est avec la fusion en 1989 de cette dernière et de la municipalité de paroisse Sainte-Anne-de-la-Pérade qu'est née la municipalité actuelle.



CRÉDIT PHOTO: AUDREY LACOURSIÈRE

Venise canadienne, telle est le titre que l'on donne à l'endroit où passe la rivière Sainte-Anne, car l'activité locale est axée sur le cours d'eau couplé d'îles, de ponts et canaux. C'est en effet à la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade que les touristes, abrités dans de petites cabanes chauffées, affluent en hiver pour pratiquer la pêche des petits poissons des Chenaux. Les Péradiens sont d'ailleurs très fiers du titre de Capitale mondiale du poisson des chenaux qui est accolé à leur municipalité.

Cette municipalité accueillante est souvent visitée et est heureuse de vous accueillir!

La Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade fait partie de la grande région de la Mauricie, qui occupe le centre de la province du Québec. Sainte-Anne-de-la-Pérade fait également partie des 10 municipalités qui composent la MRC des Chenaux.

Le principal élément qui structure le territoire de Sainte-Anne-de-la-Pérade est l'embouchure de la rivière Sainte-Anne avec le fleuve Saint-Laurent. La municipalité se situe en bordure de la rive nord du fleuve.

En matière politique, la municipalité se retrouve dans la circonscription électorale de Champlain. Au fédéral, elle est incluse dans la circonscription de Saint-Maurice - Champlain.

Le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade occupe une superficie de 112,50 kilomètres carrés. La municipalité vient au deuxième rang de la MRC des Chenaux pour l'étendue de son territoire.

Elle est entourée par les municipalités de Deschambault-Grondines, Saint-Casimir et Saint-Ubalde à l'est, de Saint-Adelphe et Saint-Prosper au nord-ouest, de Batiscan et Sainte-Geneviève-de-Batiscan à l'ouest, tandis que le fleuve Saint-Laurent lui sert de frontière au sud. Elle est également l'une des municipalités frontalières de la MRC des Chenaux.

En ce qui concerne le réseau routier, son accessibilité est assurée par l'autoroute Félix-Leclerc (autoroute 40) et le Chemin-du-Roy (route 138), qui traversent son territoire d'est en ouest. La route 159 lui donne un accès vers le nord, tandis que la route 354 se dirige vers le nord-est. Mentionnons finalement que la municipalité se situe à une trentaine de minutes de route de la grande agglomération régionale qu'est la ville de Trois-Rivières.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom des habitants: Péradien/Péradienne

Population: 2043 habitants

Région administrative: Mauricie (04)

Circonscription électorale: Champlain

Géographie: entre Trois-Rivières et Québec

Accessibilité: autoroute #40, sortie #236

Superficie: 112,50 km²

Zonage: agricole à 60 %

Date de constitution : 1989

Établissement scolaire: École primaire

Madeleine-de-Verchères

Armoiries et logo de la municipalité

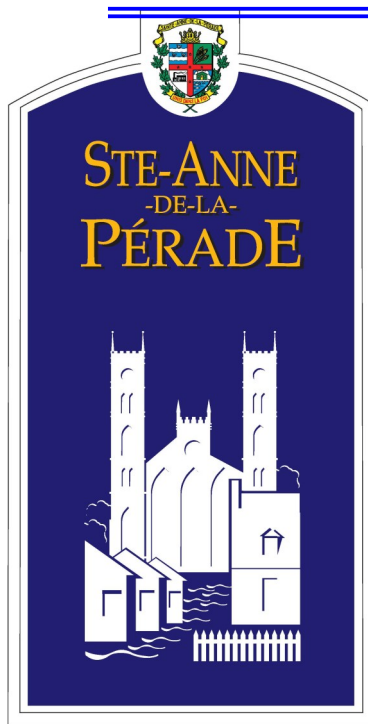


Les armoiries de Sainte-Anne-de-la-Pérade veulent évoquer son passé glorieux et dire son présent qui sera sûrement prolongé dans le futur.

- La CROIX de gueules (rouge) qui domine et divise le champ (surface) de l'écu symbolise, et par sa couleur et sa forme, la foi profonde des pionniers et des habitants actuels.
- Les ÉTOILES d'or qui surchargent cette croix rappellent quelques-unes des plus nobles figures qui ont laissé une marque indélébile dans la paroisse : premiers défricheurs, hommes d'Église, artisans, artistes, chanteurs, sculpteurs, musiciens, écrivains, etc.

Le blason est comparé à un chevalier en armure qui nous ferait face. Donc, sa dextre (droite) se trouve à notre gauche, et sa senestre (gauche), à notre droite.

- Le PREMIER CANTON (quartier droit supérieur de la croix) porte les armes des DE LANAUDIÈRE, premiers seigneurs de la paroisse; THOMAS-XAVIER TARIEU DE LANAUDIÈRE, originaire de Guyenne (province du sud-ouest de la France). Né en 1664 – Officier du régiment de Carignan – Obtint la seigneurie de Sainte-Anne-de-la-Pérade en 1672 – Mort en 1695. – Son fils, PIERRE-THOMAS (1677-1757) épousa MADELEINE DE VERCHÈRES.
- Le DEUXIÈME CANTON (à senestre, gauche en haut), glorifie hautement nos premiers colons, nos semeurs de blé. – Le vert (sinople) rappelle bien la terre productrice d'épis d'or.
- Le TROISIÈME CANTON (à dextre, droite en bas) veut représenter tous les édifices historiques, toutes les industries anciennes et actuelles qui se sont développées sur notre territoire. Leur liste complète en serait longue.
- Le QUATRIÈME CANTON (senestre, gauche en bas), certainement le plus typique de la région, illustre l'industrie des «petits poissons des chenaux» (poulamons – tom cods).



Le concept d'affichage pour la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade est inspiré de certaines caractéristiques dominantes liées à son histoire et à son patrimoine.

L'image témoigne de son riche patrimoine bâti au fil du temps qui est symbolisé par l'église qui a été construite en évoquant la basilique de Notre-Dame située à Montréal à travers son architecture et par le manoir Madeleine-de-Verchères, un bâtiment traditionnel à toit en pente.

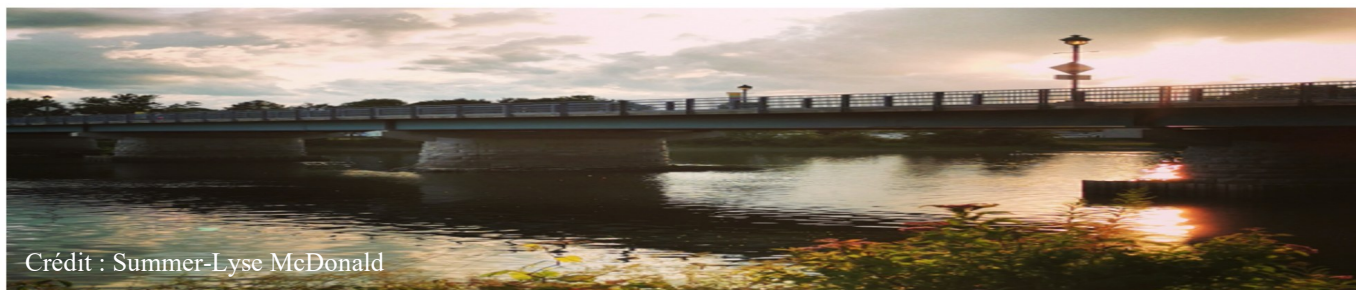
À l'avant-plan, le profil esquissé de quelques cabanes à pêche et du mouvement de la rivière rappelle à la fois : l'importance de la rivière dans le développement de la municipalité et la vitalité socio-économique que représente la pêche aux petits poissons des chenaux.

La travée de clôture symbolise quant à elle la qualité des aménagements paysagers retrouvés au cours de son histoire.

La couleur bleue royale qui a été choisie témoigne du rôle institutionnel et politique qu'a joué à l'origine la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Conseil municipal

Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu au centre récréatif Jean-Guy Houle, situé **au 151, rue Gamelin, Sainte-Anne-de-la-Pérade, le deuxième lundi de chaque mois à 19 h**, sauf si cette journée est un jour férié. Dans ce cas, la séance est automatiquement remise au jour non férié suivant, au même endroit et à la même heure, sans autre avis.



Crédit : Summer-Lyse McDonald

Membres du conseil municipal :



Hugo-Pierre Bellemare

Maire

maire@sadlp.ca



Marie-Josée Bisson

Siège #1

conseiller1@sadlp.ca



Geneviève Magier

Siège #4

conseiller4@sadlp.ca



Yves Lacoursière

Siège #2

conseiller2@sadlp.ca



Guy Dubé

Siège #5

conseiller5@sadlp.ca



Cynthia Cossette

Siège #3

conseiller3@sadlp.ca



Guy Brouillette

Siège #6

conseiller6@sadlp.ca

Bureau municipal

L'administration municipale, soucieuse de servir au mieux les intérêts des citoyens, peut vous aider concernant divers aspects de la municipalité. Si vous avez des questions concernant la taxation, l'évaluation d'une propriété, la mise en application d'un règlement ou tout autre sujet, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Francis Baril directeur général

dg@sadlp.ca

418 325-2841 poste 226



**Marlène Gobeil, adjointe administrative,
service de la comptabilité et de la taxation**

comptabilite@sadlp.ca

418 325-2841 poste 222



Maryan Frigon, agente de bureau

municipalite@sadlp.ca

418 325-2841 poste 221



Nathalie Girard, agente de bureau

municipalite@sadlp.ca

418 325-2841 poste 224



CRÉDIT PHOTO: AUDREY LACOURSIÈRE

**200, rue Principale,
Sainte-Anne-de-la-Pérade, Québec, G0X 2J0**
Téléphone : 418 325-2841 Télécopieur : 418 325-3070
Site internet : www.sadlp.ca

Heures d'ouverture du bureau :

Lundi au vendredi, 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Le service des loisirs, de la vie culturelle et communautaire de Sainte-Anne-de-la-Pérade est toujours soucieux d'organiser des événements hauts en couleur et de vous faire participer à de nombreuses activités données au sein de notre municipalité. Pour soumettre un projet ou encore pour en faire la promotion, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions vous soutenir.



**Maryse Bellemare, technicienne en loisirs, vie culturelle
et communautaire**

loisirs@sadlp.ca

418 325-2841 poste 227



Michel Leblond, coordonnateur des activités de l'aréna

arena@sadlp.ca

418 325-2920 ou 418 325-8588

Travaux publics

Ce service est chargé de l'entretien et de la réparation des rues et trottoirs, du service de l'aqueduc, d'égouts et des parcs et espaces verts, ainsi que de tous les équipements et bâtiments de la municipalité. En plus d'effectuer divers travaux de voirie, il est responsable de l'entretien des infrastructures municipales urbaines ainsi que de la distribution de l'eau potable.

Téléphone : 418 325-2841

Sécurité publique

Depuis le 1^{er} janvier 2026, la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade a délégué la responsabilité de son service incendie à la Régie Porteuvoise de Protection Incendie (RÉPPI) afin d'offrir à la population une meilleure couverture en cas d'incendie et de sinistre.

Le conseil d'administration est formé du directeur général et du maire de chacune des villes participant à l'entente de la Régie. Un conseiller municipal y siège à titre de suppléant en cas d'absence du maire.



Francis Perron, directeur général



La RÉPPI dessert actuellement un peu plus de 12 000 habitants. Avec une équipe de pompiers expérimentés, un état-major qualifié et un centre de formation émérite, la RÉPPI est la 33^e régie de protection incendie au Québec. Elle a la responsabilité d'assurer la couverture incendie de cinq (5) municipalités, soit Cap-Santé, Deschambault-Grondines, Portneuf, Sainte-Anne-de-la-Pérade et Sainte-Christine-d'Auvergne. Elle a également la responsabilité d'atteindre leurs objectifs du schéma de couverture de risque et d'être une référence en la matière dans la MRC de Portneuf.

Pour plus d'informations, visitez le site www.reppi.ca ou la section « Sécurité publique » au www.sadlp.ca.

URGENCE 9 1 1

Extincteur

La municipalité offre gratuitement un service de rechargement de vos extincteurs. En ce qui a trait au test hydrostatique, remplacement de pièces défectueuses et ou l'entretien s'il y a lieu, le citoyen doit en assumer les frais.

Vous devez apporter vos extincteurs à la municipalité afin que nous puissions les faire vérifier.



Sports d'hiver



Aréna

161, rue Gamelin

- Patinage et hockey libre
- Location d'équipement
- Location de temps de glace



Prêt de raquettes, de bâton de marche et de trottinettes de neige (pro-shop de l'aréna)

161, rue Gamelin

Espaces verts



Parc du Pont

8, rue Marcotte



Parc du terrain des loisirs

161, rue Gamelin



Parc du p'tit bonheur

100, rue de la Fabrique



Parc école

61, rue Ste-Anne



CRÉDIT PHOTO: AUDREY LACOURSIÈRE

Parc du Pont



PARC DE LA
RIVIÈRE BATISCAN

Dans la MRC des Chenaux

Parc de la rivière Batiscan

(Gratuit pour les résidents)

200, chemin du Barrage
Saint-Narcisse, Qc, G0X 2Y0



CRÉDIT PHOTO: AUDREY LACOURSIÈRE

Parc du terrain des loisirs

Terrains récréatifs



Terrain de balle
161, rue Gamelin



Terrains de soccer
161, rue Gamelin



Terrain de volley-ball
161, rue Gamelin



Quai et location d'embarcations nautiques
8, rue Marcotte



Terrain de baseball
151, rue Gamelin



Terrain de pétanque
100, rue de la Fabrique



Skatepark
151, rue Gamelin



Piscine municipale (Natation et bain libre)
151, rue Gamelin



CRÉDIT PHOTO: AUDREY LACOURSIÈRE
Terrains de soccer



CRÉDIT PHOTO: MARYSE BELLEMARE
Terrains de pétanque

Voies navigables



Rivière Ste-Anne
Fleuve St-Laurent

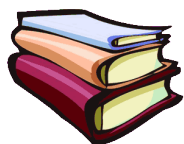


Bureau d'information touristique
8, rue Marcotte



CRÉDIT PHOTO: AUDREY LACOURSIÈRE

Art, culture et tourisme



Bibliothèque municipale

100, rue de la Fabrique

Ouvert le mercredi, de 14 h à 16 h 30, le jeudi de 18 h à 20 h 30 et le samedi de 10 h à 11 h 30.



Domaine Seigneurial Sainte-Anne

910, rue Sainte-Anne

418 325-3522



Église

201, rue Sainte-Anne

418 325-2025



Le Chemin du Roy, la première route carrossable reliant Québec à Montréal

Le chemin du Roy est une route touristique reconnue et signalisée qui présente la richesse du patrimoine et de l'histoire de la Nouvelle-France en traversant trois des principales régions touristiques du Québec : Québec, la Mauricie et Lanaudière.

Sacré circuit



Ce parcours de 35 km vous invite à sillonner le magnifique et historique Chemin du Roy (Route 138) en traversant les municipalités de Champlain, Batiscan et Sainte-Anne-de-la-Pérade. Sacré circuit vous propose trois magnifiques églises et un vieux presbytère. Vous y découvrirez de belles richesses patrimoniales et culturelles ainsi que la petite histoire de ce beau coin de pays.



La route verte, le Québec à portée de guidon !

La Route verte est une idée originale de Vélo Québec réalisée avec le gouvernement du Québec et des partenaires régionaux. Avec plus de 5000 km de voies cyclables, la Route verte vous met sur la bonne voie pour des vacances à votre goût.

Pour plus d'information:

Bureau d'information touristique

8, rue Marcotte, Sainte-Anne-de-la-Pérade, 418 325-1750



ALERTES MUNICIPALES

**Soyez informé
immédiatement
quand ça compte !**

Inscrivez-vous à notre système
personnalisé d'alertes
concernant votre municipalité.

**NOUVEAU
SERVICE
GRATUIT**

Recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins

TÉLÉPHONE • MOBILE • SMS • COURRIEL



avis
d'ébullition



interruption de
l'eau potable



bris
d'aqueduc



non-consommation
de l'eau



avis
d'évacuation



alerte
environnement



avis de
confinement



risque
d'inondation



fuite de matière
dangereuse



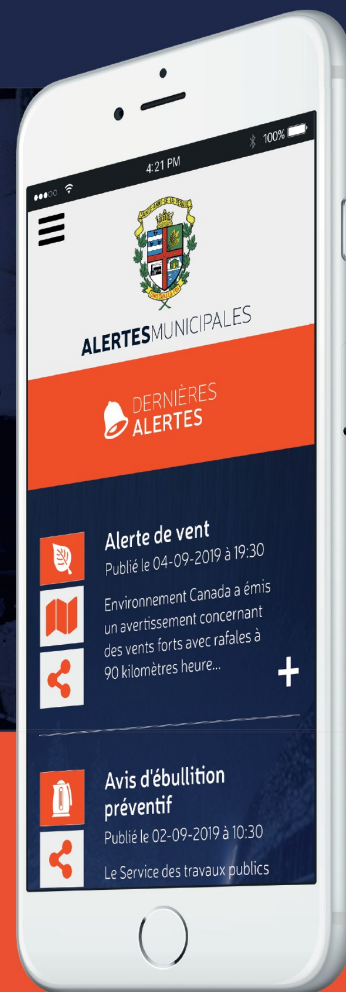
avis
important



alerte

**INSCRIVEZ-VOUS
GRATUITEMENT !**

sainteannedelaperade.alertesmunicipales.com • 418 325-2841



Médias d'informations



Bulletin municipal Le Raconteur

Conçu et distribué par la Municipalité, ce bulletin contient les informations de la municipalité et de la MRC des Chenaux. Il présente également la programmation des loisirs et des organismes locaux en plus des événements à venir.

Fréquence : Livré gratuitement trois fois par année (mai, septembre et décembre) dans tous les foyers de la municipalité.



Le Bulletin des Chenaux

Journal indépendant qui couvre principalement l'actualité de la MRC des Chenaux et des ses environs.

Fréquence : Livré gratuitement à tous les mois sauf en juillet et août dans tous les foyers de la municipalité.



Le Courrier de Portneuf

Journal tenu par Transcontinental média qui couvre principalement l'actualité du comté de Portneuf et ses environs.

Fréquence : Disponible gratuitement à toutes les semaines dans différents points de distributions de la municipalité (pharmacie Brunet, Marché Métro La Pérade, OLCO poste d'essence et à l'hôtel de ville).



L'Hebdo journal

Journal tenu par Transcontinental média qui couvre principalement l'actualité de la Mauricie.

Fréquence : Livré gratuitement aux deux semaines dans tous les foyers de la municipalité.



Le Nouvelliste

Journal tenu par le Groupe Capitaux médias qui couvre principalement l'actualité de la Mauricie.

Fréquence : Disponible seulement en ligne. (www.lenouvelliste.ca)



Les feuillets municipaux

Lorsque la Municipalité a un message important à communiquer à la population et qui n'a pu être intégré dans le Raconteux, elle envoie un feuillet municipal.

Fréquence : Livré gratuitement sur une base occasionnelle dans tous les foyers de la municipalité.



Site web municipal | www.sadlp.ca

En tout temps, le site web municipal peut vous informer sur différents sujets. Mis à jour régulièrement, vous pouvez consulter les différentes sections soient : Ma municipalité, Services aux citoyens, Loisirs, culture et vie communautaire et Tourisme. Vous y trouverez également un onglet emploi de même que les sections nouvelles et événements à venir qui s'affichent sur la page d'accueil.

Page Facebook Loisirs Sainte-Anne-de-la-Pérade

Le service des loisirs vous tient informé chaque semaine des activités et événements à surveiller. Il vous annonce également les changements d'horaire ou de lieux lorsque dame nature nous empêche de tenir une activité annoncée.

Page Facebook Ste-Anne-de-la-Pérade

Cette page vous informera concernant les différents services de la municipalité; changement d'horaire de la collecte des vidanges, ouverture du bureau, avis d'ébullition d'eau, séances du conseil, etc.

Page Facebook Aréna Ste-Anne

L'aréna met en ligne tous les horaires de glace, de patinage et de hockey libre.

JOUR DE COLLECTE

POUBELLES
SECTEUR 1POUBELLES
SECTEUR 2

COMPOST ET
RECYCLAGE**

COMPOST**
(16 avril au 5 novembre)

ENCOMBRANTS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

La collecte des encombrants
a lieu tous les 2^e vendredis
du mois.

Pour vous inscrire à la collecte des encombrants, consultez le site web de la MRC : mrcdeschenaux.ca ou communiquez avec nous au 819-840-0704.

Prendre note que le nombre d'inscriptions est limité et que nous nous réservons le droit de refuser des inscriptions.



*Les collectes de recyclage et de compost du 1er janvier sont reportées au 2 janvier.

⁴⁴ Les collectes de recyclage et de compost sont effectuées par Énergiecycle. Pour toutes questions ou problématiques pour ces bacs, communiquez avec eux au 819-373-3130.



Règlements municipaux

Chaque municipalité possède ses propres règlements et Sainte-Anne-de-la-Pérade n'y fait pas exception. Voici quelques informations sur les règlements qui touchent la majeure partie de la population. Sachez qu'il est de votre devoir de citoyen de vous informer sur l'ensemble des règlements adoptés par le conseil municipal. Vous les trouverez intégralement sur le site web de la municipalité au www.sadlp.ca.

Abris et garages temporaires



L'installation des garages et des abris temporaires est permise du 1^{er} octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante, selon les critères mentionnés dans le règlement municipal.



Droit d'arrosage

L'arrosage manuel, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre et d'un arbuste est permis en tout temps.

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h et 23 h les jours suivants :

- un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;
- un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi.



Licence pour chiens

Les propriétaires de chiens doivent en informer la municipalité afin d'établir l'identité et le droit de propriété et sont assujettis à une licence valide pour la durée de vie de l'animal de vingt cinq dollars (25 \$) par chien en sa possession ou sous sa garde.



Permis de brûlage et feux d'artifice

Il est interdit de faire ou maintenir un feu à ciel ouvert ou feu de joie à moins d'avoir obtenu au préalable un permis à cet effet. Toutefois, aucune autorisation n'est requise pour faire un feu dans un foyer de maçonnerie ou un foyer de conception commerciale conçu spécialement pour y faire du feu, pour l'usage d'un gril ou d'un barbecue. Il est interdit de faire un feu de feuilles ou de débris de matériaux de construction, ou encore lorsque la fumée qu'il dégage nuit aux occupants des propriétés avoisinantes.

Il est défendu à toute personne de posséder, pour utilisation, des feux d'artifice domestiques, des grands feux d'artifice ou des pièces pyrotechniques à usage pratique, sans avoir au préalable obtenu une autorisation à cet effet de la Régie Portneuvoise de Protection Incendie (RÉPPI). Toute demande de permis de brûlage et de feux d'artifice peuvent être faite au www.reppi.ca.

Permis de construction / Déclaration de travaux



Tout projet de construction, de transformation, d'agrandissement ou d'addition de bâtiment est interdit sans l'obtention d'un permis de construction. Vous pouvez en faire la demande via le site Internet de la municipalité (www.sadlp.ca).



Stationnement hivernal dans les rues

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public entre 23 h et 7 h, du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Location de salles municipales

Pour servir ses citoyens, la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade met à la disposition de ceux-ci quatre salles municipales. Pour effectuer une demande de réservation, consultez d'abord la charte du locataire sur notre site internet, téléchargez le formulaire à remplir et retournez-le au bureau municipal (en mains propre ou par courriel) afin de le faire approuver au moins une semaine avant la tenue de votre activité ou de votre événement. Certains frais sont encourus. Pour les baptêmes et les funérailles de personnes résidant sur le territoire, il n'y a pas de frais de location.

Pour plus d'informations, contactez-nous au 418 325-2841, poste 221
municipalite@sadlp.ca

★ Centre Communautaire Charles-Henri-Lapointe

100, rue de la Fabrique

Description : Grande salle avec projecteur (location), scène de spectacle, système de son et micros. Toilettes et lavabo accessibles à même la salle et petit espace de cuisine disponible (comptoir avec évier et frigo seulement).

Capacité : environ 150 personnes



CRÉDIT PHOTO: AUDREY LACOURSIÈRE

★ Salle André-Morin à l'aréna

161, rue Gamelin

Description : Grande salle de réunion située dans la bâtisse de l'aréna.

Capacité : environ 100 personnes



★ Centre récréatif Jean-Guy Houle

151, rue Gamelin

Description : Grande salle avec scène de spectacle, système de son et micros. Toilettes et espace douche. Cuisine disponible (comptoir avec évier, cuisinière et frigo seulement).

Capacité : environ 200 personnes



CRÉDIT PHOTO: AUDREY LACOURSIÈRE

★ Salle multifonctionnelle du centre récréatif Jean-Guy Houle

151, rue Gamelin

Description : Moyenne salle avec un mur de miroirs idéale pour rencontres, conférences et cours en groupe.

Comités formés par le conseil municipal

Sainte-Anne-de-la-Pérade possède plusieurs comités qui œuvrent sur différents secteurs d'activités. Nous tenons à remercier tous les citoyens de leur implication bénévole au sein des divers comités de la municipalité qui contribuent au développement de Sainte-Anne-de-la-Pérade par leurs actions quotidiennes. Nous vous présentons ici ceux sur lesquels les membres du conseil municipal siègent.

Administration et finances

Budget : Tous les membres du conseil

Ressources humaines : Marie-Josée Bisson, Geneviève Magier,
Guy Brouillette



Aménagement du territoire, urbanisme et environnement

Cynthia Cossette, Guy Dubé

Loisirs, culture et vie communautaire

Activités sportives (arène et terrain de jeux) : Geneviève Magier, Guy Dubé

Activités récréatives et culturelles : Marie-Josée Bisson, Cynthia Cossette

Bibliothèque : Cynthia Cossette

Domaine Seigneurial : Guy Brouillette

Politique familiale, responsable des questions familiales (RQF) : Marie-Josée Bisson

Municipalité amie des aînées (MADA) : Yves Lacoursière

Protection et valorisation du patrimoine : Guy Dubé, Guy Brouillette

Sécurité publique

Suivi des services policiers, prévention des incendies et sécurité civile : Marie-Josée Bisson

RÉPPI : Hugo-Pierre Bellemare, maire et/ou substitut

Transport et hygiène du milieu

Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne (CAPSA) : Guy Dubé

Conseiller sur la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources et suivi des besoins en mobilité transport, voirie, matières résiduelles, eau potable, égouts, installations septiques :

Guy Dubé, Guy Brouillette

Comité développement économique

Yves Lacoursière, Geneviève Magier

M.R.C. des Chenaux

Hugo-Pierre Bellemare ou suppléance à la mairie



Associations et organismes

A.F.É.A.S.

Description : L'Association féminine d'éducation et d'action sociale est un organisme de défense des droits des femmes qui fait évoluer la condition des Québécoises.

Personne ressource : Pierrette Laterreur, 418 325-3003

Association de soccer Des Chenaux

Description : Organisme sportif fédéré à but non lucratif œuvrant à l'intérieur de la MRC des Chenaux afin de favoriser la pratique du soccer pour des joueurs de 4 ans à senior.

Personne ressource : Patricia Imhof

Site web : soccerinter.ca



Association des pourvoyeurs de la rivière Sainte-Anne Inc.

Description : OBNL responsable de promouvoir et développer le produit de la pêche aux petits poissons des chenaux en tant qu'événement touristique hivernal majeur sur la rivière Sainte-Anne.

Il assure les relations avec les médias ainsi que la gestion des territoires et des permis.

Il est également promoteur du Festival qui se tient annuellement sur la glace.

Personne ressource : Émilie Roy-Element, 418 325-2475

Site web : associationdespouvoyeurs.com



Buisson Ardent

Description : Mouvement bénévole qui réalise, à chaque année, une activité de Noël pour contrer l'isolement pendant la période des Fêtes chez les personnes seules âgées de 50 ans et plus.

Personne ressource : Michel Jacob, 418 325-2754



Associations et organismes

Centre d'action bénévole des Riverains

Description : Organisme communautaire qui œuvre dans le domaine de la santé et des services sociaux. Sa mission consiste à promouvoir et développer l'action bénévole en favorisant l'engagement bénévole autour des enjeux et des besoins socio-communautaires-humanitaires qui concernent la population de son territoire.

Personne ressource : Marie-Claude Samuel, 418 325-3100

Site web : www.cabdesriverains.org



Club de patinage artistique La Pérade

Description : Organisme à but non lucratif qui s'adresse aux jeunes de 3 à 17 ans et qui offre deux programmes. Le Patinage Plus qui offre la meilleure base pour apprendre à patiner. Il vise à les préparer pour le hockey, le patinage artistique, le patinage de vitesse et la ringuette. Le programme STAR qui s'adresse aux patineurs qui désirent en apprendre davantage sur les habiletés du patinage artistique. Ces cours privés sont donnés par des entraîneurs qualifiés.

Personne ressource: Audrey Lacoursière, 418 325-2060



Club FADOQ Âge d'Or La Pérade

Description : Organisme à but non lucratif dont l'objectif est d'offrir aux aînés la possibilité de rencontrer d'autres gens dans le cadre de différentes activités tel que : après-midi de cartes et bingo, ateliers rencontre, jeux des aînés, etc.

Personne ressource : Roger Saucier, 418 325-3230

Club Optimiste de Sainte-Anne-De-La-Pérade

Description : Les clubs Optimistes parrainent, au sein de leurs collectivités, des projets de service communautaire concrets visant à tendre la main à la jeunesse. Parce que les membres d'un club Optimiste sourient à la vie, ils aident les jeunes à réaliser leur plein potentiel. Chaque Club Optimiste détermine les besoins des jeunes de sa collectivité et met en œuvre des programmes visant à en satisfaire les exigences.

Personne ressource : Gilles Devault, 418 325-3057

Conseil d'établissement de l'école Madeleine-De-Verchères

Description : Composé de parents et de membres du personnel, le comité traite de différents sujets définis par la loi (LIP) et qui font l'objet d'adoption, d'approbation, d'information et/ou de consultation.

Personne ressource : Élyse Marchand

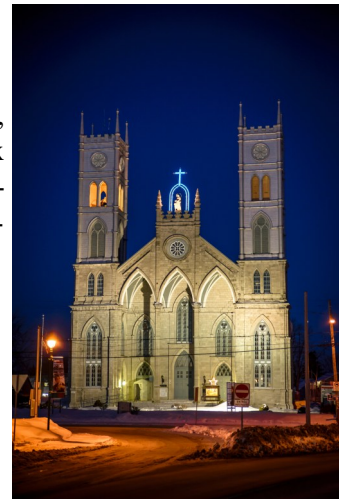


Église Sainte-Anne-De-La-Pérade

Description : L'Église offre à la communauté tous les services nécessaires à la vie chrétienne, humaine et fraternelle. Baptêmes, mariages, funérailles, célébrations liturgiques, catéchèse aux enfants/adultes, activités et événements sociaux et spirituels. La responsabilité de la vie chrétienne de notre Église est en collaboration avec le Trio pastoral, le conseil de Fabrique, le comité de liturgie et la chorale.

Personne ressource : Marie-France Rivard, 418 325-2025

Site web : eglisesteannedelaperade.org



Fondation Charles-Henri Lapointe

Description: Organisme sans but lucratif dont l'objectif principal est de venir en aide à la population péradienne en accordant une aide financière aux étudiantes ou étudiants dans le besoin, aux personnes vivant dans la pauvreté et aux personnes démunies suite à une catastrophe. Depuis sa fondation en 1985, elle a distribué plus de 184 000 \$.

Personne ressource : Gilles Devault, 418 325-3057

Maison de la famille des Chenaux

Description : Organisme communautaire accessible à tous qui soutient les familles du secteur des Chenaux en leur offrant un milieu de vie, des activités et des ressources dans le but d'améliorer leur qualité de vie familiale.

Personne ressource : Nadine D'Amours, 418 325-2120

Site web : www.maisondlafamilledeschenaux.com



Maison des jeunes Le Shack La Pérade

Description : Lieu d'accueil des jeunes de 11 à 17 ans de la MRC des Chenaux situé au 230, rue Sainte-Anne.

Personne ressource : Cyndie Montplaisir, 418 325-4696

Société d'histoire de Sainte-Anne-de-la-Pérade

Description : Organisme à but non lucratif qui a pour mission de promouvoir et de faire connaître notre histoire locale et qui permet aux citoyens de faire des recherches, de consulter sur place leurs livres ou simplement se procurer l'une de leurs publications.

Personne ressource : Rachel Brouillette, : 418 325-2766

Site web: www.sh-laperade.net



Services de garde et éducation



CPE Flocons de Rêve

145, rue du Tremblay
418 325-3414



Service de garde en milieu familial (Dannie Tourangeau)

124, d'Orvilliers
418 325-2809



Service de garde en milieu familial (Sonia Bordeleau)

165, rue Rompré
418 325-6624



Service de garde en milieu familial (Maryse Pépin)

190, d'Orvilliers
418 325-1776



Service de garde La p'tite école du rang (Agathe Rajon)

190, rang Rapide Nord
819 701-7507



Service de garde Les Petits Mousseux (Amélie B. Gignac)

782, 2^e avenue
418 325-5873



Cours de l'école primaire Madeleine-de-Verchères

École Secondaire le Tremplin

100, Chemin de la Rivière à Veillet,
Sainte-Geneviève-de-Batiscan
819 840-4337



Service d'animation

ESTIVALE

Ouverture à la fin des classes
jusqu'à la mi-août



Emploi



Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) MRC des Chenaux

44, Chemin de la Rivière à Veillet, bureau 160
Sainte-Geneviève-de-Batiscan
819 362-3109

Mission: Organisme à but non lucratif qui a pour mission d'aider les jeunes de 16 à 35 ans de la Ville de Trois-Rivières et de la MRC des Chenaux dans leur cheminement vers l'emploi, l'orientation professionnelle et l'entrepreneuriat.



Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif l'Escouade (CIEC)

230, rue Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-la-Pérade
418 325-4200

Mission: Permet à des jeunes d'âge secondaire de mettre sur pied une entreprise de type coopératif afin de se créer un emploi dans leur localité. Chaque été ils offrent des services qu'ils choisissent tel que l'entretien ménager, le gardiennage, la tonte de pelouse, etc.

Services de santé



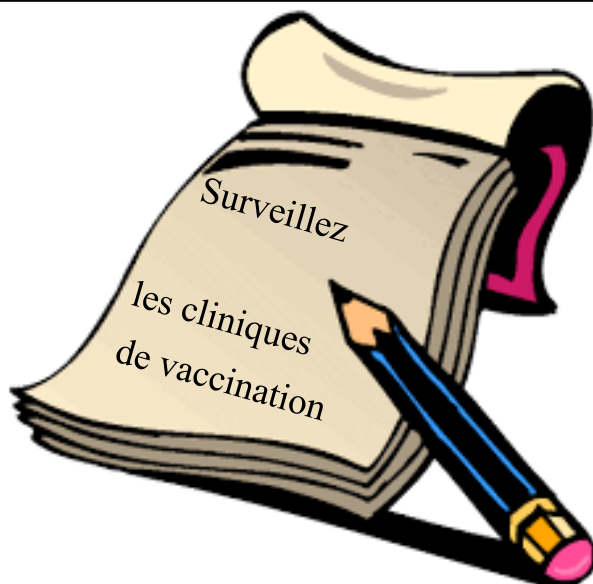
Brunet

391, boulevard de Lanaudière (route 138)
418 325-2332



Clinique médicale La Pérade

81, rue Ricard
418 325-2777



CLSC Sainte-Geneviève-de-Batiscan

90, Chemin Rivière-à-Veillet
Sainte-Geneviève-de-Batiscan,
418 362-2727



CLSC Saint-Marc-des-Carières

1045, avenue Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carières
418 268-3571
URGENCE 24H/24H